

Pessac, le 7 août 2009



Réf. : CQM-2009-30a-CV

## **Magonty, un quartier tourné vers l'écologie de demain**

### **Projet de cheminements verts**

*Rapporteur*

**Serge Degueil**

*Responsable Commission*

*Cadre de vie*

**Yves Schmidt**

*Groupe de travail*

**M. C. Charrier, P. Deschamps, S. Degueil, C. Fichben, J. Jégou, M. P. Lafarge,  
P. Langrand, B. Roubineau, Y. Schmidt, F. Vernier**

## 1 L'esprit du projet

Le quartier de Magonty est déjà bien desservi par un réseau de voies piétonnes et cyclistes qui permet de traverser ce quartier loin de toute circulation automobile :

- une piste est-ouest, le long du Peugeot, permet une liaison entre le bassin de Romainville dans le Bois des Sources du Peugeot, et le bassin de Cap de Bos. Cette piste se poursuit jusqu'au collège Alouette. Au niveau du bassin de Cap de Bos une branche permet de rattraper la forêt du Bourgailh.
- une piste départementale Sud-Nord, sur l'emplacement de l'ancienne voie ferrée, permet une liaison entre le centre commercial de Gazinet et le centre de Magonty (centre commercial, école, maison de quartier) ; cette piste se poursuit vers Mérignac-Beutre d'un côté et Cestas-Léognan de l'autre. On peut également rejoindre le golf, toujours en site propre par le lotissement des Princes 1.

Dans le contexte d'une énergie de plus en plus rare et chère, du développement durable indispensable pour faire face aux besoins futurs, l'évolution de notre société va inexorablement vers le développement des déplacements « doux » et des activités de loisirs écologiques nécessitant des cheminements adaptés.

De manière générale ces cheminements vont assurer plusieurs fonctions :

- une fonction domicile travail qui, bien que mineure actuellement va être appelé à se développer ne serait-ce que pour rejoindre un réseau de transport en commun performant
- une fonction d'accès aux établissements scolaires et aux centres commerciaux,
- une fonction Loisirs-Sport-Convivialité dont on voit déjà l'explosion.

Face à ce défi et compte tenu de l'organisation du quartier de Magonty, l'ambition du comité de quartier est de permettre à la plupart des zones d'habitation d'avoir accès directement à un cheminement « vert » sans avoir à emprunter les chaussées des voies à grande circulation.

Autour du groupe scolaire et le petit centre commercial vers lesquels convergent toutes les voies structurantes du quartier, il existe trois équipements de niveau communal ou d'agglomération pour lesquels il est important d'améliorer la desserte :

- la plaine des sports de Romainville pour laquelle il faut faciliter l'accès avec en particulier une liaison avec l'école,
- le zoo pour lequel il n'existe aucun accès piéton et vélo aménagé,
- le golf qui, certes est accessible par le club des Princes 1, mais dont la proximité avec la piste départementale est une opportunité qu'il serait dommageable de ne pas saisir.

La vallée du Peugeot dispose, entre le bassin de Romainville et la forêt du Bourgailh, d'une liaison en site propre très agréable mais laisse à l'écart toute la zone nord-ouest du quartier

## 2 Description du projet

### 2.1 Architecture du projet

Le projet imaginé, distingue trois types de cheminement :

- **Les itinéraires de randonnée** bien adaptés à la promenade, à la détente et au sport. Le réseau randonnée est constitué des deux axes déjà existants, est-ouest *rive du Peugeot* et nord-sud Gazinet Beutre. L'itinéraire *Rive du Peugeot* sera complété pour réaliser un circuit appelé *Boucle de Magonty* qui permettra de faire le tour complet du quartier entre Romainville et le Bourgailh. Le trajet se déroule, pour 90% du parcours, en site champêtre, les 10% restant empruntant des voies tranquilles de lotissements. Cette boucle assurera la liaison avec le zoo. A noter que les deux itinéraires actuels sont de plus en plus fréquentés par des promeneurs en famille, les joggers, les amateurs de rollers et bien sûr les cyclistes, tout le monde trouvant sa place et son rythme en toute convivialité. Il arrive

que ces voies soient parfois empruntées par des véhicules motorisés (petites motos, minis quads), heureusement assez rarement.

- **Les itinéraires de liaison** vont réaliser une toile de connexions, qui va permettre de relier les différents lotissements et zones d'habitations, au centre de Magonty (groupe scolaire et centre commercial) et à tous les domaines d'intérêt du quartier (plaine des sports de Romainville, golf, zoo, Bois des Sources du Peugue, Espace de Détente et Loisirs). Ils donneront également accès aux pôles d'intérêt des quartiers voisins tels que la zone commerciale de Gazinet nord et centre commercial de Cap de Bos, bien sûr le collège Alouette et le parc Cazalet, futur domaine culturel de Pessac Ouest.
- **les cheminements scolaires** reprendront partiellement ces différents itinéraires de liaison et bénéficieront, en se rapprochant de l'école, de quelques aménagements particuliers et d'une signalétique spécifique aux cheminements scolaires.

## **2.2 Structuration du quartier**

Afin de définir les itinéraires permettant de couvrir au mieux le quartier, Magonty a été découpé en cinq secteurs :

### **Secteur Magonty Sud-est**

Ce secteur concerne, trois lotissements, le Domaine de Magonty, le hameau des Fauvettes, le Clos des Pinèdes (allées des Albatros et des Sternes) ainsi que la rue des Fauvettes. Il existe dans cette rue des espaces libres qui seront sans aucun doute urbanisés à plus ou moins court terme.

### **Secteur Magonty Sud**

Ce secteur concerne les lotissements Domaine du Petit Gazinet, Hameaux de l'Alouette 1 et 2, L'Orée du Bois.

### **Secteur Magonty Sud-ouest**

Ce secteur concerne la rue des Bouvreuils, l'allée des Genêts, l'avenue du Port Aérien et les lotissements du Bois de la Princesse et des Princes 2. C'est dans ce secteur que se trouvent le Bois des Sources du Peugue avec le plan d'eau et le domaine de Romainville avec le centre équestre, le centre de loisirs et la plaine des sports.

### **Secteur Magonty Nord-est**

Ce secteur concerne les lotissements Beauséjour, Parc du Transvaal, les Bosquets de Magonty, le Clos des Chênes, les Clairières de Magonty, le Bois de Magonty, ainsi que la rue du Transvaal, la rue du Merle et la partie correspondante de la rue de la Princesse. C'est dans ce secteur que se trouve l'Espace Détente et Loisirs de Magonty.

### **Secteur Magonty Nord-ouest**

Ce secteur concerne le Club des Princes 1, les Domaniales du Golf, la rue de Romainville et la suite de la rue de la Princesse. C'est dans ce secteur que se trouve le Golf de Pessac.

## 2.3 Description des itinéraires

On trouvera dans le dossier de plans joint, l'ensemble des itinéraires décrits ci-dessous.

### 2.3.1 Les itinéraires de randonnée

#### *Itinéraire 1 (itinéraire existant)*

Ce premier itinéraire permet de relier le lotissement du Bois de la Princesse au Bois du Bourgailh via le Bois des Sources du Peugue et la piste *Rive du Peugue* ; il se raccorde à la future *Boucle Verte* de la CUB au niveau du Bassin de Cap de Bos pour se diriger vers la Forêt du Bourgailh. Dans les projets du Conseil Général ce cheminement devrait se poursuivre côté Toctoucau et rejoindre le Domaine de Certes et le Bassin d'Arcachon.

On peut également citer une variante qui sera opérationnelle lorsque l'avenue de Beutre sera aménagée : une piste cyclable en site propre permettra de rejoindre la voie de contournement de Beutre et la VDO vers le centre de Bordeaux. Ces deux voies sont déjà équipées d'une piste cyclable en site propre.

#### *Itinéraire 2 (itinéraire existant)*

Le second itinéraire est constitué par la piste cyclable Pessac-Mérignac qui, d'un côté se prolonge par Cestas jusqu'à Léognan et de l'autre permet de rattraper Beutre et la piste cyclable de la VDO. Dans l'avenir une liaison est prévue avec la piste du Médoc

#### *Itinéraire 3 : Boucle de Magonty*

Le troisième circuit de randonnée est la *Boucle de Magonty* qui part du Bois des Sources du Peugue ; il se confond avec l'itinéraire 1 jusqu'à la forêt du Bourgailh. Après une boucle dans la forêt du Bourgailh (itinéraire à déterminer) il revient par le même chemin jusqu'à l'Espace Détente et Loisirs qu'il traverse pour rattraper la rue du Transvaal. Après la traversée du lotissement le Parc du Transvaal il rejoint la rue du merle et emprunte le chemin forestier jusqu'à la rue Jean Poiret. Puis à travers les lotissements les Clairières de Magonty et les Demeures de Magonty, il rejoint le giratoire de Magonty. Une variante intéressante consistera à traverser le futur lotissement, prévu sur la propriété située au 200 rue de la Poudrière (propriété Prunin), pour rejoindre la piste cyclable départementale. Après avoir contourné le rond-point de Magonty, le circuit rejoint la piste de l'itinéraire 1 et se poursuit à travers le lotissement des Princes 2 pour rattraper la rue des Sources du Peugue et le bassin du Bois des Sources du Peugue (Voir le détail itinéraires 6 et 7)

### 2.3.2 Les itinéraires de liaison

#### *Itinéraire 4 (secteur sud-est)*

Cet itinéraire permet une liaison directe entre l'école de Magonty et le collège Alouette via la piste *rive du Peugue* et jusqu'au bassin de Cap de Bos et la piste cyclable en site propre jusqu'au collège le long du lotissement des Ailes Françaises. En partant du rond-point de Magonty, ou derrière l'école par la rue des Bengalis, il emprunte :

- la piste cyclable Pessac-Mérignac
- l'allée des Passerines,
- la rue de la Poudrière sur quelques mètres,
- la rue de Fauvettes jusqu' à la piste rive du Peugue où il rejoint l'itinéraire de randonnée n° 1

- il se poursuit après le bassin de Cap de Bos vers le collège Alouette

### ***Itinéraire 5 (secteur sud)***

Cet itinéraire permet de joindre le centre de Magonty au carrefour du Pacha et le centre commercial de Gazinet Nord en desservant les lotissements des Hameaux de l'Alouette 1 et 2, et l'allée Christophe Colomb. Il emprunte :

- la piste cyclable Mérignac/Cestas,
- la piste *Rive du Peugue* jusqu'au giratoire de l'Orée du Bois. Une variante peut être envisagée par un aménagement de la rue des Bouvreuils et la rue de la Poudrière (voir jonction 12 itinéraire scolaire),
- la piste qui longe la Poudrière jusqu'au Pacha (à réaliser).

Les autres lotissements de ce secteur (Orée du Bois et Petit Gazinet) bénéficient également de la piste cyclable Mérignac/Cestas.

### ***Itinéraire 6 (secteur sud-ouest)***

Du centre de Magonty cet itinéraire permet de rallier Romainville (centre équestre, centre de loisirs et plaine des sports), le plan d'eau du bois des sources du Peugue avec une extension sur le lotissement du Bois de la Princesse, le Bois des Sources du Peugue, l'ESAT, IMP, et l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny.

En partant de la place de la résistance l'itinéraire emprunte :

- l'Allée des Iles du vent,
- le club des Princes 2 jusqu'au passage vers la rue des Sources du Peugue. De ce point on peut s'orienter vers la plaine de sports et le centre aéré (piste à rouvrir) le centre équestre, le plan d'eau du Bois des Sources du Peugue et le lotissement du bois de la Princesse,
- la piste forestière jusqu'à l'avenue du Port Aérien et l'entrée du bois des sources du Peugue,
- l'avenue du Port Aérien jusqu'à l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny. (piste cyclable à créer)<sup>1</sup>.

### ***Itinéraire 7 (secteur nord est)***

Cet itinéraire constitue le retour de la Boucle du Peugue en partant du giratoire de Magonty il emprunte :

- un petit passage permettant de rallier la rue Bernard Blier
- la rue Bernard Blier jusqu'à la rue Mouloudji
- une piste à créer dans la zone d'espace vert située entre les rues Jean Carmet et Mouloudji
- la piste forestière qui permet de rejoindre la rue du Merle
- le lotissement du Transvaal
- l'Espace Détente et Loisirs pour rattraper la piste du Bourgailh.

A travers le bois du Bourgailh cet itinéraire permet également de rejoindre le collège Alouette.

---

<sup>1</sup> Nous regrettons l'aménagement actuel de l'avenue du Port Aérien. Le comité de quartier, dans sa vision globale de l'aménagement du quartier, avait proposé une piste partagée, séparée de la rue, pour la desserte de l'ESAT, de l'IMP et l'entrée du bois des Sources du Peugue, tout ceci dans l'enveloppe prévue par la CUB et les mêmes objectifs de sécurisation de la rue.

### ***Itinéraire 8 (secteur nord est)***

Cet itinéraire suit l'avenue de Magonty entre le giratoire de Magonty et le giratoire de Beutre pour faire la jonction avec les pistes de l'avenue de Beutre. Il croise la *Boucle de Magonty* au niveau de l'Espace Détente et Loisirs.

### ***Itinéraire 9 (secteur nord ouest)***

Cet itinéraire permet la liaison entre le centre de Magonty et les Domaniales du Golf via le Club des Princes 1. De la place de la Résistance il emprunte :

- la piste cavalière qui traverse le club des Princes 1 et donne directement accès au golf
- Pour rejoindre les Domaniales du Golf deux options se présentent
- (1) la traversée du golf. C'est le chemin le plus court et le plus sûr mais à négocier avec le golf,
  - (2) la rue de la Princesse jusqu'au carrefour Poudrière Princesse,
  - la rue de la Poudrière jusqu'à l'entrée des domaniales. C'est deux derniers tronçons sont à créer.

Un aménagement de la rue de la Princesse depuis l'entrée du golf permettra la jonction directe avec la piste cyclable départementale.

### **2.3.3 Les cheminements scolaires**

Tous les itinéraires de liaisons partant de la place de la résistance ou du giratoire de Magonty sont potentiellement des cheminements scolaires et bénéficieront d'une signalétique et d'aménagements spécifiques. Le périmètre de ces cheminements autour de l'école sera défini avec les parents d'élèves. Il est toutefois nécessaire de compléter ce réseau afin de desservir les zones d'habitat mal couvertes par le réseau précédent.

#### ***Jonction 10.***

L'aménagement de la rue de Romainville permettra également, avec l'itinéraire 6, une liaison directe entre l'école et le centre aéré.

#### ***Jonction 11***

Cet itinéraire couvre le secteur nord et ouest du lotissement des Princes 1. Il nécessite un aménagement partiel des rues d'Espagne, de Grèce et des Pays Bas

#### ***Jonction 12***

Cette jonction concerne essentiellement le tronçon de la rue des Bouvreuils entre la piste cyclable et la rue de la Poudrière pour permettre aux élèves de la rue des Fauvettes, la rue de la Poudrière et la rue des Bouvreuils, de rejoindre l'arrêt du bus scolaire situé dans ce tronçon de rue.

## **3 Conclusion**

La toile de cheminements verts tracée sur le quartier constitue en engagement sur l'avenir sans être un objectif irréaliste. En effet compte tenu de la structure du quartier de Magonty et des aménagements déjà réalisés, ce réseau est quasi existant et ne demande qu'à être organisé. Cette étude pose le schéma de base des liaisons entre les habitants et les pôles d'intérêt du quartier et des quartiers environnants. Cette étude sera complétée par une étude d'aménagement qui permettra de définir, pour chacun des itinéraires répertoriés, les aménagements à envisager afin de rendre ce réseau parfaitement fonctionnel. Sans préjuger des conclusions de cette étude il semble qu'un fléchage des itinéraires ainsi que des plans d'ensemble situés au bassin du Bois des sources du Peugue, place de la Résistance, à l'Espace Détente et Loisirs, au parc du Bourgailh et au bassin de Cap de Bos serait un premier pas pour

faire découvrir, aux utilisateurs plus particulièrement aux habitants du quartier, toutes les capacités de cet immense domaine que possède Pessac.

## Dossier de plans

Itinéraire 1: Piste Pessac Mérignac

Itinéraire 2: Bois de la Princesse - Bourgaillh par les rives du Peugue

Itinéraire 3: Boucle de Magonty

Itinéraire 4: Magonty centre - Collège Alouette par la rue des Fauvettes

Itinéraire 5: Magonty centre - Centre commercial de Gazinet nord par  
la rue de la Poudrière

Itinéraire 6: Magonty centre - Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
Par l'avenue du Port Aérien

Itinéraire 7: Magonty centre - Collège Alouette par l'Espace Détente et Loisirs

Itinéraire 8: Magonty centre - Cazalet Tram par l'avenue de Magonty

Itinéraire 9: Magonty centre - Domaniales du Golf

Itinéraires 10 11 et 12: Itinéraires de jonction



Itinéraires de randonnées



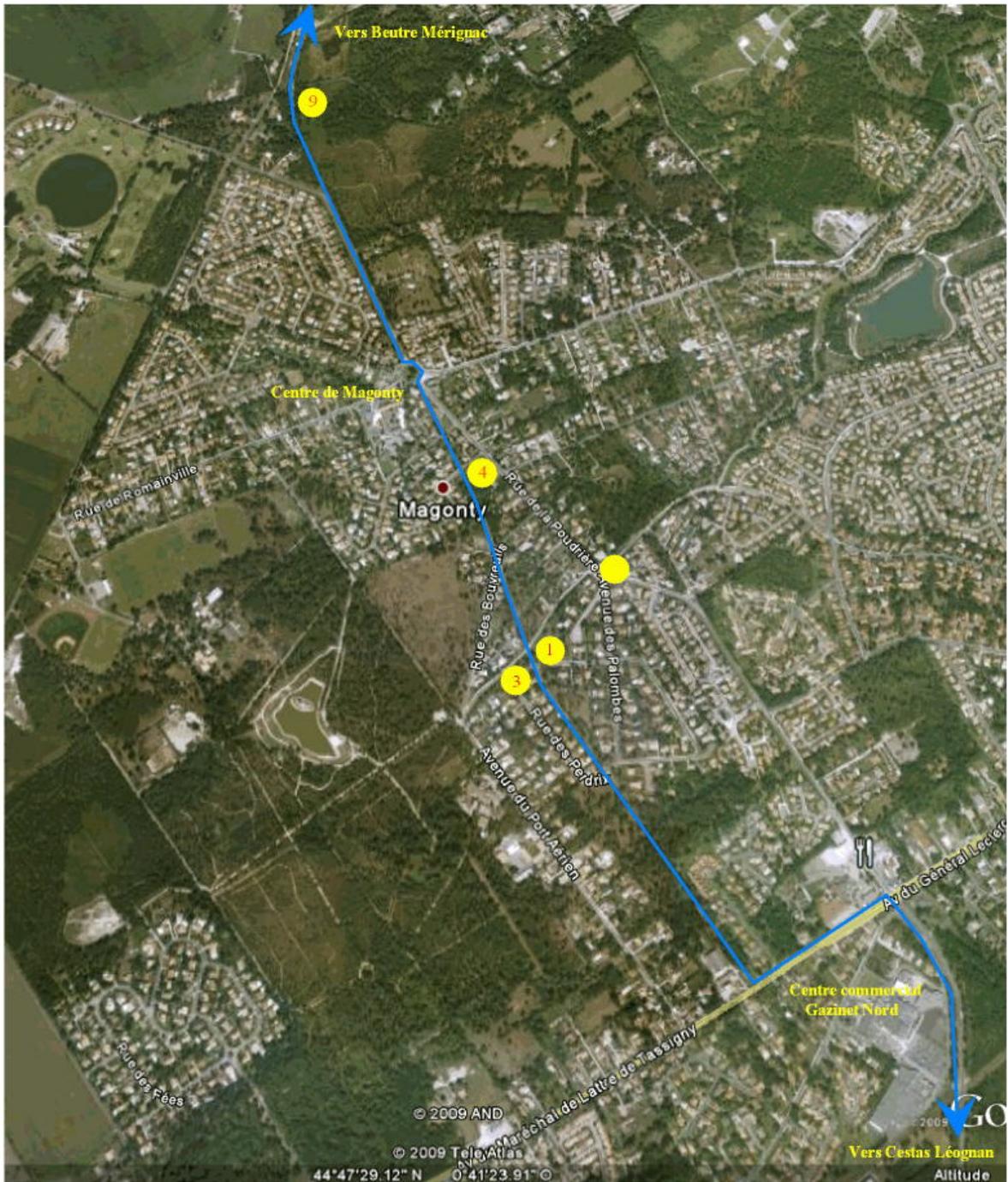
Itinéraires de liaison



Itinéraires de jonction



Croisement d'itinéraires et n° correspondants



Itinéraire 1: Piste départementale Pessac-Mérignac



Itinéraire 2: Bois de la Princesse - Bourgaill par les rives du Peugue



Itinéraire 3  
Boucle de Magonty



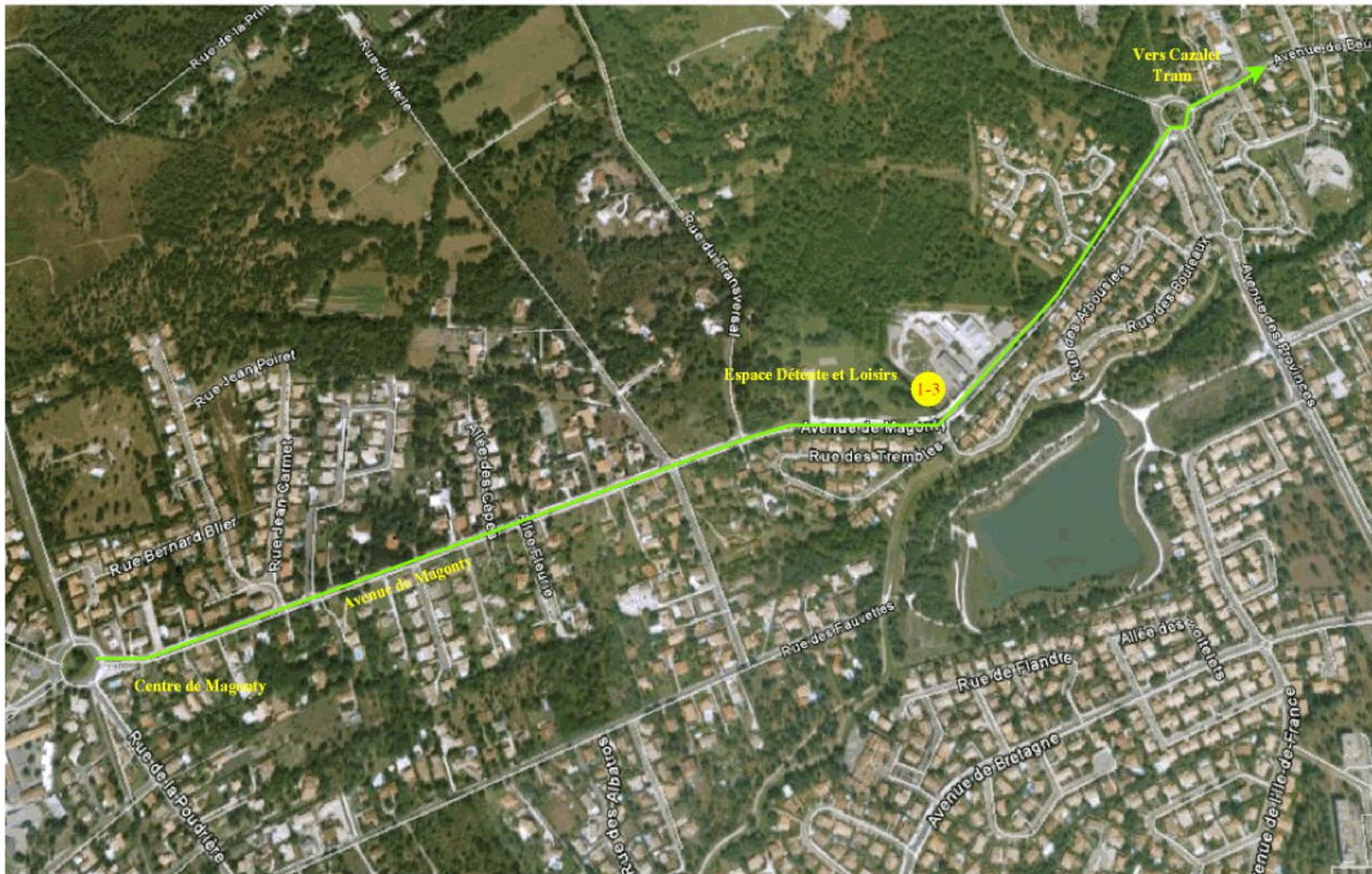


Itinéraire 5: Magonty centre - Centre commercial de Gazinet/nord par la rue de la Poudrière



Itinéraire 6: Magonty centre - Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny par l'avenue du Port Aérien





Itinéraire 8: Magonty centre - Cazalet Tram par l'avenue de Magonty



Itinéraire 9: Magonty centre - Domaniales du Golf



